

L'Unité départementale des sciences de la gestion de l'UQAR et la direction des programmes d'études de cycles supérieurs en gestion des ressources maritimes (GRM) présentent une série de conférences portant sur le secteur des pêches, de l'aquaculture et de la valorisation de la biomasse marine. Des rendez-vous privilégiés avec des acteurs clés de la gestion des ressources maritimes.

La prochaine conférence aura lieu le **mercredi 10 novembre 2021 au local E—404 de 12h00 à 13h15.**

M. Luc Côté, Luc Côté, secrétaire du Comité d'intérêt public, de la Direction des analyses et des politiques des pêches et de l'aquaculture commerciales (DAPPA) du sous-ministériat aux pêches et à l'aquaculture commerciales (SMPAC) du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) prononcera une conférence dont le titre est :

L'étude de l'intérêt public – un mécanisme raisonné de préservation de la ressource halieutique

Résumé: Les stocks de ressources halieutiques ne sont pas extensibles à l'infini, comme l'a illustré l'effondrement du poisson de fond dans les années 90. Bien que la gestion de la pêche soit du ressort du gouvernement du Canada (via Pêches et Océans Canada), les usines de transformation de produits marins dépendent de cette ressource pour leur approvisionnement et partant, pour leur fonctionnement. Les permis octroyés pour ce faire sont émis par le Québec, plus particulièrement par le MAPAQ. L'octroi de tels permis découle d'un historique qui sera décrit en début d'exposé, ainsi que sa prise en charge dans les lois du Québec. Nous verrons ensuite, sur base contemporaine, ce qu'est le concept de l'intérêt public, comment ce concept s'applique dans le quotidien des demandes de permis d'établissement de transformation de produits marins, et en quelles circonstances l'examen de l'intérêt public est justifié. L'exposé sera complété de quelques réflexions sur les défis à venir de l'examen de l'intérêt public.



Luc Côté

Bachelier ès arts, GGR.

Coordonnateur et analyste de projets

Sous-ministériat aux pêches et à l'aquaculture commerciales (SMPAC)

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)

Bachelier en géographie, Luc Côté a débuté sa carrière en 1975 comme aménagiste au service d'urbanisme de la Municipalité de la Baie-James; il a notamment contribué à la définition du régime des terres de catégorie 2 issu de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. Il a par la suite œuvré à la Commission de Toponymie du Québec en tant que responsable des relations de cet organisme avec les municipalités du Québec. Il a ensuite poursuivi sa carrière au ministère de l'Industrie et du Commerce, où il a siégé sur plusieurs tables de coordination interministérielles, a appliqué le processus d'évaluation environnementale de projets industriels majeurs et coordonné la contribution administrative du MIC aux Conférences socio-économiques régionales. Il est entré au MAPAQ en 1998 comme coordonnateur des investissements étrangers en transformation alimentaire. Il a coordonné la première implantation au MAPAQ d'un CRM pour la partie utilisateurs. Passé au secteur pêches en 2014, il gère le processus d'étude de l'intérêt public, et agit pour le compte du SMPAC en sécurité civile et en disposition d'immeubles excédentaires autrefois destinés aux services à l'industrie de la pêche.

Luc possède un sens inné de la relation-client. Attentionné et aidant auprès de ses collègues et clients, il fait preuve d'une grande efficacité, de polyvalence et n'hésite jamais à partager ses savoirs et expériences.

À PROPOS DU MAPAQ

Au Québec, la responsabilité du développement du secteur bioalimentaire est confiée au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Ce secteur englobe les activités de production agricole, de pêches et d'aquaculture commerciales ainsi que de transformation et de distribution des aliments.

Le MAPAQ peut compter sur le savoir-faire et la connaissance de plus de 1 500 employés issus de disciplines variées. Une proportion importante de son effectif travaille en région. Ainsi, plus de 55 % de son personnel régulier se trouve à l'extérieur des agglomérations de Québec et de Montréal.

La clientèle du MAPAQ s'étend à tous les maillons de la chaîne bioalimentaire : producteurs agricoles, pêcheurs commerciaux, aquaculteurs, transformateurs, distributeurs, grossistes, détaillants, manipulateurs d'aliments et restaurateurs. S'ajoutent à cet éventail les étudiants du domaine bioalimentaire, les instances locales et régionales impliquées dans le développement bioalimentaire et, bien sûr, les consommateurs.

C'est à travers la Politique bioalimentaire – Alimenter notre monde que le Ministère vise à développer un secteur bioalimentaire prospère, durable et ancré sur le territoire. Un secteur qui est aussi engagé dans l'amélioration de la santé des Québécoises et des Québécois.

Entrée libre et bienvenue à tous !